

LISTE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

Affichée en mairie et mise en ligne sur le site internet communal le 15 décembre 2022

- DEL2022-12-01 : institution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-02 : mise en place d'une part supplémentaire « IFSE Régie » dans le cadre du RIFSEEP
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-03 : publication des actes (délibérations, décisions du maire, arrêtés) sous forme électronique sur le site internet de la commune à compter du 2 janvier 2023
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-04 : autoriser M. Le Maire à demander des devis pour la prise en charge du raccordement du domaine public au droit de la parcelle des réseaux Eau, Assainissement et Electricité pour le futur lotissement privé de 24 parcelles, rue des Mares
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-05 : autoriser M. Le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise Sitpo pour le marché de travaux relatif à l'extension du réseau d'eaux usées au hameau Les Mézières et raccordement des habitations particulières suite à la modification de la position du poste de refoulement et à prendre la décision modificative budgétaire correspondante
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-06 : autoriser M. Le Maire à prendre en charge les avenants en moins-value et plus-value dans le cadre du marché de travaux de construction de maisons locatives rue des Ecoles et à prendre la décision modificative correspondante
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-07 : autoriser M. Le Maire à prendre une décision modificative budgétaire pour la restitution des cautions d'anciens locataires à la commune suite à des états de lieux de sortie impliquant des travaux importants ou des dettes envers la commune
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-08 : autoriser M. Le Maire à prendre une décision modificative sur le budget assainissement pour ajouter des crédits pour régler la facture du 3^{ème} trimestre 2022 de l'exploitation du service public d'assainissement collectif
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-09 : autoriser M. Le Maire à abandonner son Droit de Prémption Urbain sur les parcelles commercialisables du lotissement Henri Ermice
[Acceptée](#)
- DEL2022-12-10 : autoriser M. Le Maire à prendre une décision modificative budgétaire sur le budget de la commune pour inscrire des crédits complémentaires en dépenses de fonctionnement, au chapitre 12 pour un montant de 4 000 €
[Acceptée](#)